

apl

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 48 / du 24 au 31 octobre

dir. B.Lambert

3,50 F

CENTRALE DU PELLERIN

PS DÉMISSION!

**TOUS A LA MARCHE SAMEDI 28
9 H AU PELLERIN**

NOUVELLES BRÈVES



DRAPEAU FRANÇAIS BRULÉ

Fête de l'unité de la Bretagne, l'autre Dimanche à Nantes. Fin de manif, un drapeau brûlé. C'est un drapeau tricolore de la mairie. Chenard avait gueulé. Michel François, breton du Comité pour l'Unité, gueule à son tour : " le comité pour l'unité regrette vivement cet incident, qui n'est conforme ni à ses méthodes, ni à ses objectifs ". En plus c'est sale. Nantes Ville Propre.

DROGUE 6 MOIS FERME

En route pour la Bretagne, ou il allait participer au nettoyage des plages souillées par l'AMOCO CADIZ, il passait par Nantes. Avec 500 pastilles de LSD, achetées en Hollande, et un petit peu d'herbe. Six mois ferme pour Fabrice, 21 ans, dunkerquois, et pour Yves, 19 ans, de Saint Pol sur Mer qui était avec lui dans la voiture. La Justice ne rigole pas avec " la détention, offre ou cession irrégulière de plantes ou substances interdites classées comme stupéfiants. La douane non plus : deux millions quatre à rembourser.

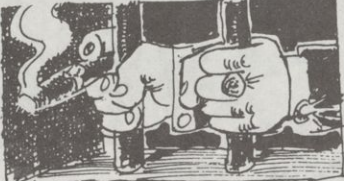


GUILLOUARD BOUM LES LAMPES

Les ouvrières de chez Guillaouard étaient en grève avec occupation d'usine avant l'été. La direction avait ralé : " vous allez couler l'usine, la situation est difficile.. (etc.. etc..). Reprise du travail. Le PDG annonce maintenant que l'usine est en plein boum. Il embauche deux cents personnes en quelques mois. Et c'est la grève à nouveau, au service de l'étamage : 150,00 Frs pour tout le monde, amélioration des conditions de travail. Menace patronale : lock out possible pour toutes les ouvrières de la fabrication les lampes tempête.

GRATON : FIN DE CARRIÈRE

Le PDG des carrières est toujours en prison. On attend pour Décembre le résultat de son pourvoi en cassation. Pendant ce temps, les ouvriers de l'entreprise Graton ont élu des délégués du personnel, 4 candidats présentés par la CGT ont été élus avec 80 % des suffrages. Sacrilège.



LOCAL SACCAGÉ (SUITE)

NANTES TIERS MONDE : LAMOUCHE N' EST PAS FASCISTE...

Du moins c'est ce qu'il dit, et c'est aussi ce que dit le Tribunal, qui relaxe le propriétaire de la 504 rouge. Deux témoins avaient pourtant vu l'un la voiture, l'autre LAMOUCHE lui même, près du petit local qu'un commando de droite a saccagé. Citons Presse Océan : " Le défenseur de Mr Lamouche avait notamment souligné la fragilité des témoignages visuels.. (et) .. noté qu'une déclaration permettant de penser que le numéro de la voiture de son client n'avait pu être relevé puisque la plaque minéralogique était cachée ". C'est compliqué....

LE PELLERIN : LE PC CONTRE

Le PC n'a rien fait pour lutter contre la Centrale : mais, intérieurement, il était contre. Il le rappelle maintenant dans un vibrant communiqué, et dénonce le PS dont un élu - HERROUIN, de Guéméné - a voté pour au conseil Régional en Janvier 77. Une bonne dispute : quel est celui des deux partis qui a le plus menti dans cette affaire ? Difficile...



DESERTEUR : 3 MOIS (SURSIS)

Jean René QUINARD, engagé à 16 ans, et " déserteur " à trois mois de la quille (la fin de son contrat de sept ans) a été condamné à trois mois de prison avec sursis par le TFFA. Quinard avait été arrêté en Avril 77 puis mis en liberté conditionnelle. Un amiral et deux généraux étaient témoins (de la défense) à son procès.

LA BAULE : TOMBE LA TOUR

C'est le 15 Octobre que la tour CIKHARA de La Baule devait être détruite, d'après le jugement de Rennes, qui lui même faisait suite à la longue campagne de Mr LEBARON, un retraité de La Baule " écrasé " par la tour. Pas de bull le 15 Octobre - et pas de vagues Mais désormais les copropriétaires devront payer -ensemble - une astreinte de 300,00 Frs par jour.

LES MAIRIES DEMISSIONNENT

Le vendredi 13 octobre 1978 paraissait dans Presse Océan l'avis favorable du Conseil d'Etat pour l'implantation de la Centrale Nucléaire au Pellerin.

C'était le lendemain de la venue de Boulin à Nantes. Boulin, lui-même, avait alors donné une solution concernant la lutte contre le chômage:

"Le bâtiment et les travaux publics pourraient trouver des éléments de la relance dans la construction de la centrale nucléaire du Pellerin, lorsque les problèmes de sécurité que pose cette implantation autont été réglés."

Suit donc le lendemain ce communiqué de Presse-Océan.

Pourtant, le chef de Cabinet du Ministre de l'Industrie ne confirmera l'information que le lundi 16 octobre.

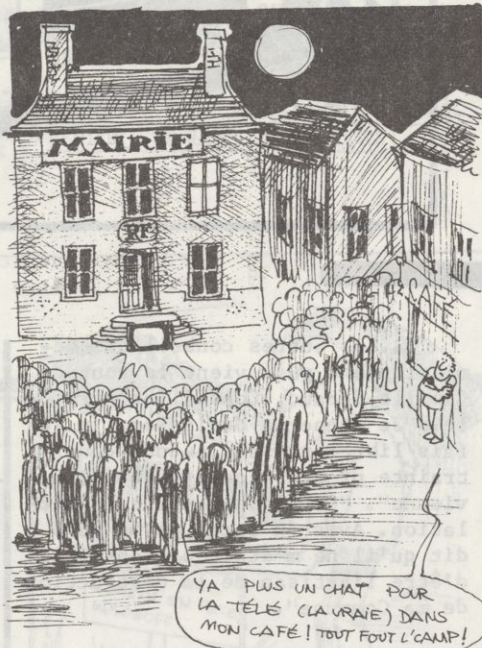
Avant cette décision, une visite à Plogoff était prévue. Elle fut maintenue: municipalité et comités de Cheix et du Pellerin se sont retrouvés devant 600 personnes à discuter des procédés du pouvoir concernant l'implantation de centrales nucléaires et surtout aviser sur la lutte à mener. C'est à la suite de cette confrontation à Plogoff que la décision de démission, déjà envisagée, fut arrêtée.

cheix en retz

lundi 16 octobre:

Le Conseil Municipal de Cheix en Retz se réunit pour voter la démission:

Mr. TABAR, qui tient un important commerce de machines agricole à Cheix, a eu l'audace de laisser croire qu'il n'avait pas entendu parler de la centrale ou de



quelque chose d'approchant, et Mr. LACROIX, CNI, fidèle soutien de Villepin, aux dernières législatives, ex-suppléant a commencé par émettre quelques réserves avant que l'ensemble du Conseil délibère d'une démission pour l'ensemble du Conseil Municipal.

le pellerin

mardi 17 octobre:

Une séance du Conseil Municipal extraordinaire est convoquée à la Mairie. La population y est appelée par tracts et haut parleur:

"Le 24 juin 1977 le population du Pellerin a répondu à une très large majorité à l'appel du Conseil Municipal l'invitant à approuver les observations des élus sur le refus d'implantation d'une centrale nucléaire sur la commune du Pellerin.

Nous faisons à nouveau appel à vous pour manifester votre soutien à vos élus, au moment où le gouvernement va signer le décret d'utilité publique..."

Cette séance extraordinaire sera retransmise en vidéo sur la place de la Mairie pour que les centaines de personnes massées dehors puissent la suivre intégralement. L'ex-Municipalité de Cheix en Retz donnera le résultat de sa délibération.

Puis le Maire, Mr. Villaine:

"...les électeurs nous ont assignés la défense des terres agricoles et non la gestion d'un immense chantier de béton... J'ai appris par la presse l'avis favorable du Conseil d'Etat. Ce même jour je suis parti à Plogoff avec le Maire de Cheix, des Conseillers et des membres du Comité de Défense; c'est à mon retour que j'ai pris la décision de remettre ma démission.

"Fallait-il rester impassible devant le déferlement de décisions qui suivent un avis favorable pris sans nous et contre nous... que nous reste-t-il? la procédure judiciaire? Elle sera vite balayée par la toute puissance de l'utilité publique. Il ne reste plus aux élus locaux que le geste politique de la démission de nos fonctions et de nos mandats. La situation est sérieuse, mais l'espoir si minime soit-il ne doit pas nous abandonner. Je remets donc ce soir à mon Conseil ma démission de Maire et de Conseil Municipal..

Après sa démission, le Maire, à la demande des élus du P S, seuls absents de cette séance extraordinaire, a lu la lettre suivante:

la lettre du PS

"Comme nous l'avons toujours énergiquement affirmé, nous nous opposons à l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin. En conséquence nous expédions ce jour notre démission au Préfet de Loire-Atlantique, par contre

- nous refusons de répondre à la convocation impérative que vous nous avez envoyé hier sans aucune consultation.

- d'autre part, la présence des Conseillers de Cheix n'est pas justifiée.

- pas plus que la manifestation organisée sous les fenêtres de la Mairie. Tout ceci relève davantage de la provocation et du chantage que de la démocratie.

Ca crie dans la foule.

C'est au tour de Mr. BERTHOME de faire connaître sa décision:

"Après avoir mûrement réfléchi je ne pense pas qu'il soit bon de démissionner. Au moment où la Commune aura le plus besoin de nous, de nombreux travaux sont en cours au Pellerin: le port, les installations sur le terrain de sport.

Nous risquons de créer un vide administratif. Les pellerinçais vont en souffrir. Que penseront-ils les pellerinçais quand ils ne pourront plus enregistrer ni leurs naissances, ni leurs décès? Je suis Pellerinçais de naissance, ce n'est pas le cas de tout le monde ici.

"L'enjeu d'aujourd'hui ce n'est plus une commune, ce n'est plus une région, mais c'est la France et sa civilisation".

"Si la majorité décide de démissionner, je serais obligé de la suivre".

Hurlément dans la foule.

Pour mémoire, il est intéressant de rappeler ici les options pro-nucléaires de Mr. Berthomé qui envisage, pour qui veut bien l'entendre, en plus de la centrale nucléaire, l'enrichissement d'uranium. Bref, tout un complexe nucléaire.

Sa femme milite à la SFEN (Société française pour le développement de l'énergie nucléaire). En particulier à la dernière Foire de Nantes à la Beaujoire.



Gilbert Uzan - Gamma

La centrale de Fessenheim
« Si on n'a pas encore eu de pépin, c'est qu'on a eu de la chance »

...Les autres conseillers démissionnent puis vient le tour de Camille Garaud, Conseiller Agricole. "Je donne ma démission, je le fais librement sans aucune contrainte ni pression d'où qu'elle vienne". "Ce n'est pas une capitulation. Avec du recul je me suis dit qu'il ne m'était pas possible d'être l'artisan de la destruction de ma Commune".

"Je suis de ceux qui pensent que notre société n'a pas besoin pour assurer sa continuité et son développement d'avoir recours à l'énergie nucléaire. Je ne souscris pas non plus à l'avis de ceux qui souhaitent une centrale nucléaire chez les autres".

Vient le tour de Marie-Claire MERIADEC:

"J'ai été élue pour me battre contre le projet de centrale nucléaire et je ne resterai pas s'il doit être effectif. Je n'ai rien à faire dans le Conseil si la Centrale se construit.

Ma démission n'est pas une fuite devant une décision gouvernementale, mais d'abord le dernier espoir d'arrêter ce projet démentiel. C'est aussi le refus de cautionner la politique gouvernementale, quand celle-ci bafoue si facilement les principes mêmes de la démocratie..."

L'ensemble du Conseil démissionnait, Berthomé se ralliant donc à la décision, mais il sortait bien tard de la Mairie... quand il n'y avait plus un chat sur la place... et longeait les murs!

PS démission

Le presse de mercredi confirme ces démissions. Et jeudi, Ouest-France, annonçait la "tactique" du PS dans la personne de Camille DURAND, Maire de St. Jean de Boiseau, Commune voisine du Pellerin:

- La loi no. 78753 du 17 juillet et portant sur diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public prévoyait la possibilité de fournir toutes pièces nécessaires aux personnes concernées par une enquête publique.

"Nous saisisons, dit Camille Durand, l'instance prévue par ce texte si les différentes administrations ne nous transmettent pas les avis qu'ils ont émis..." Rappelons juste pour mémoire ces deux conclusions des Commissaires enquêteurs avant que le dossier parte en Conseil d'Etat:

" Il faut faire confiance aux techniciens de l'E D F qui doivent être compétents... en conséquence, ne figure sur le rapport des Commissaires aucune réponse aux oppositions techniques.

- Nous ne sommes pas compétents mais nous nous prononçons en faveur de la Centrale du Pellerin.

Le petit rappel nous laisse augurer du contenu du rapport du Conseil d'Etat!

Alors, autant considérer la réaction du P S comme presque nulle.



Pendant que les élus de Cheix et du Pellerin démissionnent, dernière tentative possible d'opposition à la Centrale, le P S en est encore à demander une consultation.

L'absence des élus P S du Pellerin et cette parodie de réponse de Camille Durand, viennent

s'ajouter à l'inexistence de réactions du P S depuis l'enquête. Il est peut-être utile d'en rappeler l'essentiel ici :

JUIN 77: REFUS OU BOYCOTT DE L'ENQUETE -

La position du P S lors de l'enquête n'est pas celle du boycott, mais son extension à un plus grand nombre de communes (en particulier à Nantes).

C'est sur un registre largement gardé par les CRS qu'une délégation du Congrès National du P S viendra signer son opposition à la centrale pendant que les populations locales s'employaient à démontrer la mascarade de démocratie d'une telle enquête à la lumière des événements survenus en particulier à Braud St. Louis.

JUIN 78: NOUS PROPOSONS UN REFERENDUM SUR LES 12 COMMUNES!

Par voix de presse on apprend cette merveilleuse nouvelle: le P S propose un référendum aux 12 Communes.

Que devient l'extension à Nantes tant récriée par le P S dans cette proposition? Quelle publicité le P S a-t-il faite pour information contre la Centrale du Pellerin?

Et aussi l'époque de la concertation ne s'est-elle pas achevée avec l'enquête, et les barricades de Cheix en Retz?

A l'heure où les élus de Cheix et du Pellerin ont pris l'importante décision de démissionner, le P S devra réagir vivement maintenant ou bien il sera complice de la construction de la Centrale. Et alors que feront les nombreux adhérents, membres actifs des Comités de Défense?

Conseil d'état

Il a 2 fonctions:

- une fonction administrative pour les recours administratifs
- une fonction de "Conseil" au Gouvernement. Le Conseil d'Etat est composé de personnes nommées par le Gouvernement.

En d'autre terme: il est juge et partie.

JUMELAGE AVEC PROLOFF

Le dernier acte administratif des Municipalités de Cheix et du Pellerin a été de JUMELER PROLOFF-LE PELLERIN - CHEIX.



GFA, GFA, GFA

Compte tenu de l'avis favorable du conseil d'Etat, il reste peu de temps avant la déclaration d'utilité publique (D.U.P). Après cette D.U.P., il ne sera plus possible d'acheter de nouvelles terres. Aussi, est-il urgent d'acheter des parts au GFA du Pellerin.

Pour contact :
Daniel Simon
Cheix en Retz
Tel. 54 31 49

attention la marche

MARCHE - LE PELLERIN - NANTES
SAMEDI 28 OCTOBRE - 9 h au PELLERIN

NON A LA CENTRALE DU PELLERIN
NON A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
NON AUX EXPROPRIATIONS

Suite à la mascarade du Conseil d'Etat qui a approuvé la procédure d'enquête d'utilité publique concernant le projet de Centrale Nucléaire du Pellerin, les organisations soussignées appellent à une marche de Protestation du Pellerin à Nantes le samedi 28 octobre.

Cette journée coïncide avec la Journée Nationale pour le Soutien des Paysans au LARZAC. Ici comme au Larzac les décisions arbitraires du pouvoir ne tiennent pas compte de l'avis des populations. Ils se préparent à exproprier au mépris de toute démocratie.

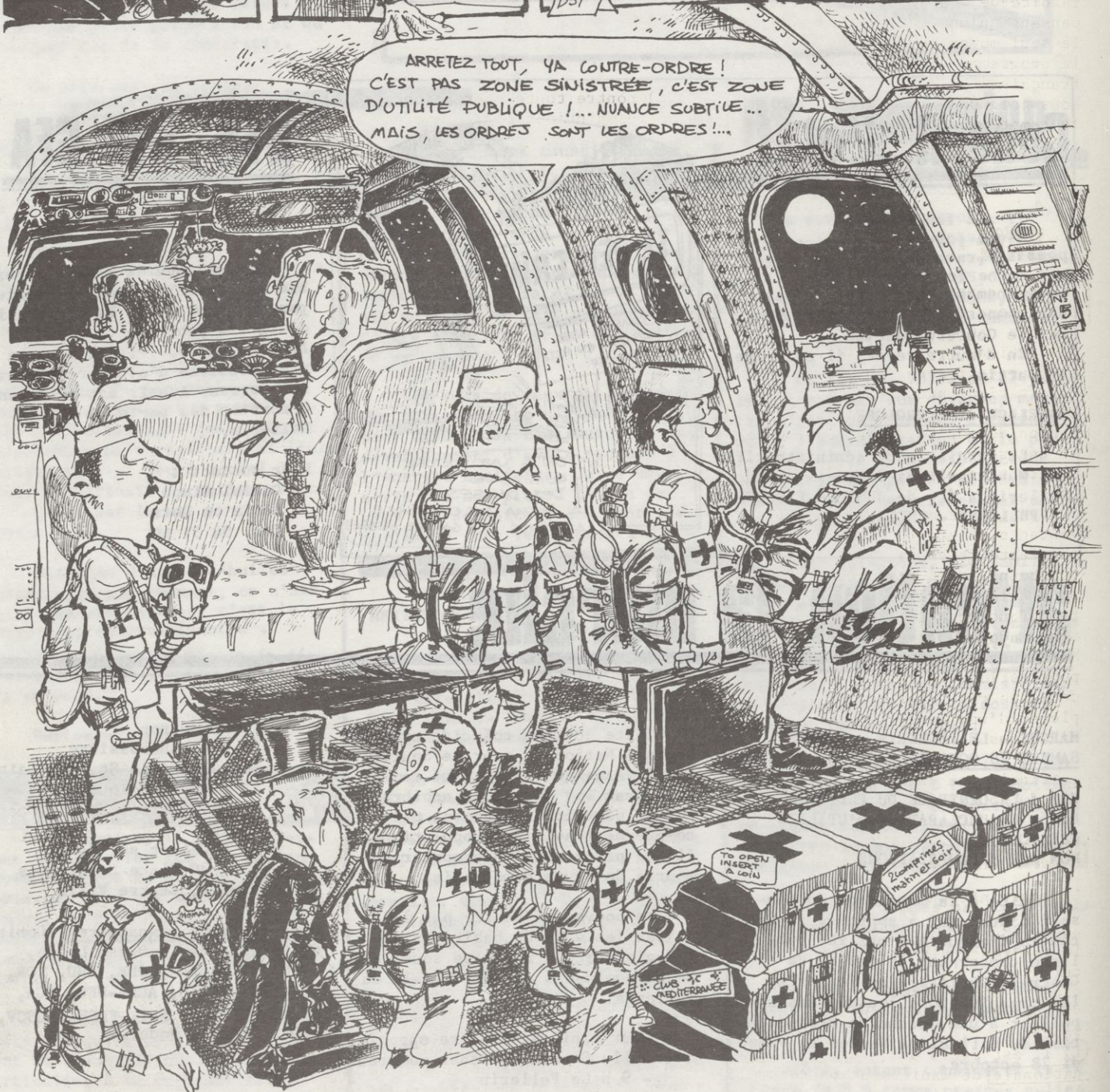
Le pouvoir n'hésite pas à placer les 450.000 habitants de l'agglomération nantaise sous les vents dominants de la Centrale du Pellerin.

Pour manifester votre opposition à la Centrale, venez nombreux - 9 h Le Pellerin

- 10 h Couëron
- 11 h La Chabossière
- 11h 45 Mairie St. Herblain
- 13 h - 14 h Pique-nique Place Centrale ZUP St. Herblain
- 14 h Départ sur Nantes
- 15 h 30 Place Zola, puis Nantes, Centre Ville

Organisations signataires: Comités de Défense de la Basse Loire, CRINS de Nantes, UDB, PSU, LCR, HR OCT, PCR, GRIM, ACLA-UFC, CCA, SEPNB, ECO 44, P T, FDSEA, CSCV, UTCL, l'Ecole Moderne

UN PEU EN AVANCE



L'EUROPE ANTINUCLÉAIRE

Les 28 et 29 octobre, se tiendra à Lyon une coordination nationale des comités anti-nucléaire, à l'échelle nationale, voire internationale " (commission de préparation de Lyon ") .

Elle " rentre (...) dans le cadre du débat sur la campagne du moratoire international ", lancé par la coordination internationale de Bâle.

Le CRIN NANTES, qui a pris position pour une campagne d'un moratoire de 5 ans, y participera, pensant qu'une telle campagne est le seul moyen pour mettre en échec le programme électro-nucléaire français.

Nous joignons pour information, le compte rendu résumé de la réunion de Bâle des 24 - 25 Juin.

CRIN - NANTES - NORD -

BALE : juin 78

La nécessité de coordonner internationalement les différents efforts nationaux et de réaliser des actions communes, telle que la journée internationale de manifestations proposée, n'a pas été contestée. Par contre la revendication de moratoire, proposée comme une revendication commune, a été controversée.

Ainsi, par exemple, les représentants allemands étaient d'avis que cette revendication constituait un pas en arrière par rapport à la position de renonciation fondamentale à l'énergie atomique adoptée depuis longtemps. Mais tout le monde était d'accord pour estimer qu'il faut discuter de cette revendication et la compléter d'une série d'autres revendications centrales.

Finalement en point 3 de l'ordre du jour a été discutée et décidée la déclaration d'intentions.

déclaration d'intention.

La coordination internationale d'opposants aux centrales nucléaires réunie les 24/25 Juin à Bâle informe publiquement et particulièrement le mouvement antinucléaire et de protection de l'environnement, des intentions suivantes :

① Il est prévu une journée internationale de manifestation contre l'énergie atomique, tant civile

que militaire dont la date est fixée provisoirement à la Pentecôte 1979

② Les revendications suivantes seront mises en avant :

a) Moratoire de plusieurs années (éventuellement 5 ans) de la construction et de l'autorisation pour toutes les installations atomiques en construction ou projetées (centrales nucléaires, dépôts de déchets radioactifs, installation de re traitement). Arrêt de l'exportation d'installations atomiques et d'uranium

b) Non à l'armement atomique

c) contre toute répression et pour le maintien et l'élargissement des droits démocratiques.

d) publicité totale de toutes les informations et décisions en matière de politique de l'énergie

③ En particulier nous revendiquons l'arrêt de la construction et de l'autorisation pour... (ici seront nommé les projets importants : Malville, Corlehen..)

④ Au moyen de la revendication de moratoire nous voulons nous adresser à des couches de la population aussi larges que possible, aux opposants aux centrales nucléaires et aux partis et organisations qui n'ont pas une position de refus de principe, en particulier au mouvement ouvrier et aux syndicats. Il est décisif que le mouvement antinucléaire établisse des liens avec toutes les forces qui pour des raisons diverses (problèmes des déchets radioactifs non résolus, manque de démocratie, sécurité insuffisante, etc) sont sceptiques à l'égard de l'énergie atomique mais sans la rejeter en principe. Ceci afin d'améliorer le rapport de force en faveur du mouvement antinucléaire. La revendication de moratoire, dans le sens d'une pause de réflexion, correspond à un souci d'élargir le front. C'est au mouvement antinucléaire à développer au sein d'une campagne pour le moratoire sa propagande pour le refus fondamental de l'énergie nucléaire et de renforcer ainsi ses rangs.

⑤ Que chaque mouvement national précise la revendication de moratoire pour son pays. Néanmoins, nous visons au développement d'un mouvement large et unitaire pour

le moratoire en Europe et dans le monde ; moratoire que nous comprenons comme un pas vers la renonciation à toute installation atomique.

⑥ Forme de la manifestation internationale de Pentecôte 79. Le choix d'une date commune est incontestée. Il faudra choisir entre les formules suivantes :

- Manifestations dans des capitales importantes (Paris, Bonn, Vienne, Washington)

- Manifestation dans toutes les capitales

- Manifestations devant les installations importantes choisies en particulier les usines de re traitement.

- Grande manifestation centrale en Europe

- Actions locales décentralisées

Ou combinaison de ces différentes possibilités

⑦ Décisions partiques

Cette déclaration d'intention va, pour discussion à toutes les organisations du mouvement antinucléaire et de protection de l'environnement et à tous ceux que cela intéresserait.

Les décisions seront prises lors d'une deuxième coordination internationale qui aura lieu les 2/3 Décembre 1978. La coordination Suisse convoquera à nouveau cette réunion.

BALE, le 25 Juin

24 organisations européennes.



BRISSONEAU = LICENCIEMENT

La métallurgie nantaise navigue tant bien que mal, plutôt mal que bien.

Si certaines boîtes comme les A.C.B. arrivent à s'en sortir par le nucléaire, la plupart vivent plutôt l'angoisse des licenciements.

Le temps des incertitudes



A.P.L. : Peux-tu rappeler ce qu'est Brissoneau comme entreprise de la métallurgie ?

■ C'est une entreprise traditionnelle de la métallurgie nantaise qui à l'heure actuelle fabrique principalement du matériel "marine" destiné le plus souvent à l'exportation (grues, treuils d'amarrage, appareils de bord etc...).

Il faut ajouter la grosse réparation électrique, une activité "traction" en sous-traitance complète de Jeumont-Schneider (moteurs pour locomotives).

A.P.L. : Vous ne faites rien pour le nucléaire ?

■ On ne fait absolument rien pour le nucléaire. Mais on fait aussi des pièces pour l'automobile (Renault et Peugeot).

Pour ce qui est du matériel "marine", on est tributaire non seulement de la situation de la Navale en France, mais aussi dans le monde entier puisque la plus grosse part va à l'exportation.

A Brissoneau, on s'y attendait, mais c'est venu plus vite que prévu.

Lundi dernier, 282 licenciements ont été annoncés par le patron d'ici mars 1979.

Ils se répartissent comme suit :

- 8 suppressions de contrats à durée déterminée ;
- 34 licenciements à 56 ans et 8 mois d'ici à juin 79 ;
- 16 licenciements à 56 ans et 8 mois d'ici à décembre 79 ;
- 224 licenciements dont :
 - 6 cadres
 - 76 mensuels
 - 125 O.P.
 - 17 O.S.

d'ici à la fin mars 1979.

L'A.P.L. est allé interviewer un de ses correspondants dans la boîte.

A.P.L. : Est-ce que tu peux expliquer la place de Brissoneau par rapport au groupe Empain-Schneider ?

■ Avant 1975, la boîte était nantaise avec un patron nantais. Puis ça a été racheté par trois sociétés : Alsthom, Renault et Peugeot.

Ils se sont débrouillés tous les trois pour tirer les marons du feu ; il y avait trois usines Brissoneau à l'époque, à Nantes, la Rochelle et Creil.

Cette dernière intéressait Renault qui l'a utilisée pour la construction automobile : c'est l'usine Chausson maintenant.

Celle de la Rochelle est devenue Alsthom, puis l'usine de Nantes intéressait finalement personne. Alsthom l'a utilisée pour faire de la sous-traitance à moins cher qu'ils ne la faisaient dans leur usine, même chose pour les pièces détachées pour Renault et Peugeot.

La situation étant catastrophique, ils ont revendu le tout à Jeumont Schneider qui détient 99,99 % des actions...

A.P.L. : Est-ce qu'aussitôt le rachat en 1975, il y a eu des indices de dégradation de l'emploi ?

■ Non, pas tout de suite. Ca date de 1976, année où on était 1 200 alors qu'aujourd'hui on est 1 000.

La réduction d'horaires remonte à l'année dernière, d'abord de 42 à 40 heures sauf l'atelier des séries automobiles.

Ensuite, il y a eu réduction à 32 H pour quasiment toute la boîte sauf les ateliers "réparation électrique" et le service commercial. Ça touche donc 800 personnes.



A.P.L. : A l'annonce des licenciements, comment ça c'est passé ?

■ L'annonce s'est faite lundi dernier. Dès le mardi matin, il a été proposé des actions pour l'avenir.

L'analyse est que le véritable centre de décision par rapport à l'avenir de Brissoneau ne se situe pas à la direction nantaise, mais au moins au niveau de Jeumont-Schneider et certainement au niveau du groupe Empain.

Pour celui-ci, les investissements sont à faire dans les secteurs rentables compétitifs au niveau international, en particulier dans le nucléaire.

Brissoneau, c'est pas rentable et il faut rappeler que le groupe comprend 134 000 personnes dont 1 000 à Nantes...

On pense aussi que les pouvoirs publics favorisent ces licenciements. On a peu de chances de peser sur le groupe si on accumule simplement les débrayages à Brissoneau.

Donc, l'objectif, c'est les pouvoirs publics, en plus de la lutte à l'intérieur de la boîte.

A.P.L. : C'est pour cela que vous êtes allé à la DATAR ? (Délégation A l'Aménagement du Territoire).

■ C'est ça. On cherche les actions spectaculaires. Le lendemain de l'annonce des licenciements, il fallait marquer le coup.

On a fait une manif' en voiture sur deux voies, bloquant tous les carrefours, klaxons et phares allumés. A la DATAR, au Neptune, on a trouvé un responsable qui n'était au courant de rien....



A.P.L. : Comment ça réagissait dans la boîte à ce moment là ?

■ Il faut dire tout d'abord que les syndicats ont harcelé le patron pour savoir quelles suites il allait y avoir.

A la question : "y a-t-il espoir d'éviter des licenciements en janvier", il a répondu : "j'ai peu d'espoir".

Donc, c'était clair. A partir de là, l'ambiance dans la boîte, ça a été se préparer sur le problème des licenciements.

Evidemment l'annonce des licenciements ne nous a pas surpris même si l'impression a été celle d'une accélération à partir de la rentrée.

A.P.L. : Est-ce que le climat est à la résignation ?

■ C'est partagé. On a des chances aléatoires d'éviter ces licenciements, mais s'il n'y a pas d'action, c'est sûr qu'on les prendra sur la gueule.

Ca dépend de la Navale, des autres boîtes en lutte, des possibilités d'unification.

A.P.L. : Au niveau de l'action, quelles appréciations ont été portées sur la manif' Boulin ?

■ Pour la frange plus militante, ça a plutôt gueulé et les syndicats ont été critiqués.

Mais en même temps, on a vu dans les boîtes toute une frange de gens qui d'habitude ne débrayent pas et qui ont participé à la manif'.

Là, il y a un décalage. Mais même si ça avait été plus vigoureux et combattif, personne n'aurait été effrayé, bien au contraire.

- Enquête A. P. L. -

écrire pour a. Haie

ARMÉE

Suite à l'arrestation d'Alain HAIE (Cf. APL n° 47), une nouvelle manifestation de 300 personnes (dont beaucoup de lycéens) a eu lieu à la Roche sur Yon, mercredi dernier.

Nous venons d'apprendre qu'Alain a entrepris une grève de la faim depuis le 15 octobre.

Le comité de soutien appelle le maximum de personnes à écrire :

- au juge d'instruction du TPGA de Rennes afin de demander la liberté provisoire pour Alain

Mr Le juge d'instruction, TPGA, boulevard de la Tour d'Auvergne - Quartier Foch - 35000 RENNES ARMÉE

- à Alain HAIE : prison de Rennes, rue Cartier 35000 RENNES

Prochaine réunion du comité de soutien : mardi 24 octobre à 20 H 30 à la Bourse du Travail LA ROCHE SUR YON.

- le comité de soutien -



renvoi de livret

Lors de la Réunion pour le procès de Gabriel COHN-BENDIT pour le renvoi de son livret militaire, on a envisagé une action pour le 11 novembre.

Le CRAM (Collectif Rennois Antimilitariste) l'avait par ailleurs décidé. Nous pensons qu'il est souhaitable que cela se fasse seulement à Rennes et réunissent tous les antimilitaristes de la 3ème Région Militaire. Aussi nous appelons tout le monde à participer aux réunions préparatoires :

Mercredi 27 octobre au Local de GRIM, 57, rue des Hts. Pavés, Nantes.

mesanger:

LES ETAPES DU RETOUR

Pendant que, sur le terrain, les paysans se relayent canton par canton pour remettre les lieux dans un état acceptable et pour monter la garde, les escarmouches juridiques se poursuivent. La semaine a été marquée par une nouvelle "scène de chasse" et par deux procès au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux.

a la Pinsonniere

Les tours de garde se poursuivent. La grande affaire, en ce moment, c'est le nettoyage. On l'avait constaté lors de la réintégration, le propriétaire et sa fille ont laissé l'exploitation dans un état très moyen. "C'est plutôt rebutant", avait résumé Charles Briant. Bâtiment d'exploitation et étables, fumier pas enlevé dans les crèches, pas de nouvelles pâtures, pas de plantes sarcelées. L'habitation elle-même, si elle a été améliorée et dotée d'un plus grand confort, est plutôt crasseuse. La vendange reste à faire, la difficulté étant en cette période de trouver un pressoir libre dans le coin...

De toutes façons, la réinstallation de Charles et Marie ne devrait plus tarder. Déjà, un premier contingent de vaches va être remis en pâture. Mais pas n'importe quelles vaches: des "vaches aimantées".



Le propriétaire Retière a été si négligent et sans soins qu'il a laissé traîner un peu partout des bouts de fil de fer. Une opération simple: on fait avaler à la vache un aimant pas beaucoup plus gros qu'une noix et la ferraille reste bloquée dans la panse. L'animal, qui ne risque plus d'être percé, peut continuer à paître paisiblement...

chevrotine

Lorsque, le 12 octobre, s'étaient décidés les tours de garde, certains s'étaient demandés si ça ne relevait pas d'une méfiance excessive, la réintégration s'étant passée relativement calmement.

Les événements de la semaine passée ont prouvé qu'on n'est jamais trop prudent.

D'abord, quelques précisions topographiques. En 76, Mme. Chassanite, fille du propriétaire, avait fait construire une maison d'habitation sur une butte, à 150

mètres des vieux bâtiments. Un seul compteur d'électricité pour les deux logements, et une seule commande pour l'alimentation en eau.

C'est de la vieille maison qu'on commande l'électricité, et de la nouvelle qu'on distribue l'eau...

Ca pourrait n'être qu'une situation cocasse. Ca serait sans compter avec le goût du propriétaire et de son gendre pour la "petite guerre" et les armes à feu.

Les Chassanite ne se sont pas privés pour couper l'eau. Qu'ils la rétablissent: deux ou trois coupures d'électricité de quelques minutes pour leur faire comprendre la bêtise de ce genre d'épreuve de force.

C'était un vendredi 13...

Mr. Chassanite a débarqué dans l'encadrement de la porte d'entrée sa silhouette découpée par la pleine lune. Il braquait son fusil

de chasse sur les quatre ou cinq personnes se trouvant là (parmi lesquelles Charles Pellerin, son fils et Bernard Lambert).

Mme. la Sous-Préfète a été prévenue immédiatement et, le lendemain matin, le capitaine de gendarmerie est venu en personne pour rétablir l'ordre... et l'eau.

L'incident, pour cette fois, est clos.

Mais il justifie bien la déclaration de Jean Cadiot le jour de la réintégration:

"La Chassanite habite encore à coté... à portée de fusil et d'histoires... Pour de simples raisons de sécurité, il faut qu'ils déménagent".

Cette "scène de chasse" servait un peu de toile de fond au nouvel épisode judiciaire qui s'est joué, jeudi 19 décembre, au tribunal paritaire des baux ruraux

coté cour

Deux actions avaient été introduites par Me. Tinière, parlant au nom des époux Pellerin.

Une action en référé, tout d'abord, justifiée par l'urgence de la situation: la demande toute simple que les bâtiments d'exploitation soient alimentés régulièrement en eau dans les jours qui suivent. Et, dans les mois à venir que la propriétaire, Mme. Chassanite, fasse le nécessaire pour faire un raccordement à la conduite municipale du service d'eau toute proche.

Le tribunal s'est donné huit jours pour en délibérer.

La deuxième affaire est plus complexe. En juillet 78, les Pellerin avaient reçu de Mme. Chassanite une notification de vente de la ferme de la Pinsonnière. En vertu du droit de préemption, Charles et Marie, fermiers réintégrés dans tous leurs droits par la Cour d'Appel de Rennes, peuvent user d'un droit de priorité pour racheter l'exploitation.

Seulement, les prétentions de Chassanite semblent bien excessives: 600.000 F comptant à la signature de l'acte.

"Un prix exorbitant", souligne Me. Tinière. "Où voulez-vous qu'un fermier trouve 600.000 F comptant, quand on sait avec quelle parcimonie le Crédit Agricole accorde actuellement ses prêts?"

Le problème du crédit, récemment mis sur la place publique par la grève de la faim de Jean Cadiot est une nouvelle fois au centre du débat...

Aussi, Me. Tinière, tirant notamment argument de cet hectare que Mme. Chassanite entend se réserver et qui met en question la "détermination du bien vendu", réclame l'annulation de cette notification de vente.

Une nouvelle évaluation de l'exploitation pourrait avoir lieu.

Le tribunal des baux ruraux se prononcera le 23 novembre.

A SUIVRE

Enquête A P L

GARDAREM LO LARZAC

- Depuis 7 ans le Larzac est en lutte contre l'extension d'un camp militaire. Des manifestations 3 grands rassemblements réunissant successivement 60.000 et 100.000 et 50.000 personnes.

Des actes de désobéissance civile: occupation illégale de fermes appartenant à l'armée, de nombreux renvois de livrets militaires.

Des grèves de la faim!

Destruction des dossiers d'enquête publique.

Création de GFA achetant des fermes.

Ces derniers mois l'échec de l'opération d'extension du camp est devenu flagrant. L'heure de bilan est arrivée pour la fraction dure de l'Etat Major. Les GAEC (Groupements Agricoles et Exploitations en Commun) ont su se développer contrairement au reste de la France. Celles-ci ajoutées au diverses formes d'associations non juridiques représentent des proportions tout à fait exception-

nelles: 1/4 (1 sur 60 pour l'ensemble de la France).

Les achats fonciers à l'amiable par l'armée plafonnent: Il n'y a pas d'espoir de dépasser les 53.000 ha acquis au 1er janvier représentant 38 % du projet: un échec sans précédent.

Malgré tout cela, le pouvoir a décidé l'épreuve de force. Le Préfet de l'Aveyron a signé les arrêtés de cessibilité sur deux communes. Ceux-ci annoncent le commencement de la fin de la procédure administrative relative à l'extension du camp.

Par Ministre et Préfet interposé, Giscard nous montre le vrai visage de son libéralisme. Depuis 1971 le Larzac est un symbole national et international contre l'arbitraire de l'état et contre la militarisation de la Société, un symbole de lutte pour vivre, travailler et décider au pays.

Le coup de force du pouvoir ouvre une nouvelle phase de notre combat. Les paysans du Larzac exigent l'abandon pur et simple du projet d'extension du camp.



Nous devons tous nous mobiliser et entreprendre toute forme de soutien, notamment:

- en intensifiant les actions de désobéissance civile (refus du 3 % de l'impôt, renvoi de livrets militaires)

- en écrivant au Préfet de l'Aveyron et au Président de la République.

Il a été décidé une journée nationale d'action le 28 octobre.

Pour le Comité Larzac de Nantes, la lutte du Larzac et contre la Centrale Nucléaire du Pellerin sont de même nature. C'est pourquoi nous appelons à participer à la marche antinucléaire et anti-expropriation du 28 octobre (Expropriation-Militarisation croissante de la Société).

- COMITE LARZAC NANTES -

un marché à Nantes Nord ?



Les contacts avec des paysans travailleurs ayant été pris l'un d'entre eux a participé à une de nos réunions et ses explications ont, heureusement, compliqué les choses.

Voilà ce qu'il nous a expliqué :

- Si les associations décident une initiative pour la création du marché, les paysans travailleurs en solidarité avec la population du quartier, y participeront.

Mais :

- les marchands forains ne sont pas de ceux avec qui les paysans travailleurs entretiennent les meilleurs rapports. Les marchands forains, au M.L.N., sont les plus durs à l'achat vis à vis des producteurs et les prix qu'ils pratiquent face au consommateur sont souvent aussi élevés qu'ailleurs. Alors, faire un marché sauvage pour préparer la place aux marchands forains, ne soulève guère d'enthousiasme parmi les P. T.

- les producteurs, les paysans, sont souvent mal outillés pour écouler directement leur production, au moins sous la forme des marchés. Leurs structures d'exploitation n'est pas tournée vers cela et la préparation d'un marché leur demande un temps de travail plus important.

Comment dans ces conditions avancer, sachant que le besoin d'un marché est réel sur le quartier ?

- Prendre une initiative nous-mêmes de marché en faisant quand même appel aux P. T., faire signer une pétition, négocier avec la municipalité ; tout cela pour le profit de quelques commerçants ne nous passionne pas.

D'autant plus qu'il nous est apparu

La lutte des habitants de Nantes à propos de l'élaboration du POS du secteur (voir APL précédents) avait mis à l'ordre du jour de nombreux problèmes qui n'entraient pas directement dans un POS mais qui étaient importants pour la vie du quartier.

Parmi ceux-ci, le besoin d'un marché sur place avait été plusieurs fois affirmé lors des réunions de quartier ou pendant les assemblées générales.

A la rentrée, les différents groupes de Nantes Nord (CSCV, Groupe femmes, GANN, comités d'habitants) se sont réunis pour envisager les moyens d'action possibles.

Au départ, donc, un problème simple : comment obtenir la tenue régulière d'un marché hebdomadaire, le soir de préférence pour tenir compte des contraintes d'une population dont la grande majorité travaille toute la journée.

Notre idée de base était tout aussi simple :

1°) On organise nous-mêmes un marché "sauvage" avec les paysans travailleurs.

2°) En même temps, on fait signer une pétition questionnaire pour connaître les besoins précis des habitants.

3°) On transmet le tout à la municipalité, charge à elle de mettre en oeuvre les moyens nécessaires.

4°) On discute avec la même municipalité des conditions concrètes : jour, heures, lieu.

5°) On inaugure le marché en grande pompe, en maintenant, si possible, une information régulière des associations sur les problèmes de prix et de qualité des produits, et avec la présence souhaitée des paysans-travailleurs intéressés par une distribution directe.

apparu lors de la discussion que si nous faisons, lors des marchés, de l'information sur les prix et la qualité des produits, on risquait de se faire jeter par les commerçants que nous avions nous-mêmes appelés ! Dur.

- Aussi, on voudrait tenter d'organiser autre chose : un marché parallèle régulier en permanence.

Mais pour cela, il faut :

- des paysans que cela intéresse, pas seulement comme action militante, mais pour lesquels un marché puisse être un moyen intéressant d'écoulement de leur production, dans un autre rapport aux consommateurs.

Il faut qu'ils existent et en nombre suffisant, pour proposer une gamme de produits couvrant l'essentiel des besoins alimentaires.

- un noyau de gens intéressés sur le quartier et prêts à être le soutien actif local. Il s'agira de l'organisation du marché, de la tenue éventuelle d'étalages et de l'information qualité - prix à faire.

Tout ceci demande un gros effort. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Pour le moment, nous posons la question et nous appelons toutes celles et tous ceux que ce projet intéresse, producteurs, habitants du quartier, ceux venus d'ailleurs, à venir en discuter LE JEUDI 25 OCTOBRE à 20 H 30 AU CENTRE SOCIAL DU PONT DES LANDES.

Si nous ne sommes pas assez nombreux ou si le projet s'avère utopique (on inintéressant) nous arrêtons les frais et reviendrons à notre idée première. Ce sera toujours mieux que rien.



SAISIES LES HUISSIERS NE CHOMENT PAS

"La saisie, ça n'arrive pas qu'aux autres," est le titre d'un tract qui circule à Nantes pour appeler à un comité de soutien. En temps de crise économique, expulsions de logements, saisies sont de plus en plus fréquentes parmi les chômeurs de préférence. Bien sûr, ce ne sont pas ceux qui ont les plus grosses dettes qui sont saisis, il y a des chefs d'entreprises qui ont plusieurs millions de NF de dettes, mais on ne s'attaque pas à eux, car c'est le chantage au licenciement, alors les créanciers, souvent l'URSSAF, s'attaquent à des familles modestes. Ici c'est une mère de famille qui a entamé une procédure de divorce.

A.P.L. : Qu'elle est exactement ta situation familiale ?

● Je me suis séparée de mon mari fin Mai 78, (il ne vit plus chez moi depuis cette date), mais j'étais mariée sous le régime de la communauté.

Le divorce sera prononcé au mois de Janvier, mon mari à l'origine était ouvrier et il s'est mis à son compte comme artisan plâtrier, mais il ne travaillait pas régulièrement. Si bien qu'il y a des cotisations en retard (URSSAF) et maintenant les huissiers veulent saisir les meubles chez moi.

J'ai eu plusieurs avis mais je n'avais pas envie de payer les dettes de mon mari. Et là, je suis arrivée un soir et il y avait un avis de saisie sur ma porte avec l'énumération de tous les meubles.

A.P.L. Comment s'étaient-ils procuré la liste ?

● En fait l'huissier est passé dans la journée avec un serrurier, je trouve ça inadmissible. Ils auraient pu se présenter le soir quand j'étais chez moi et non rentrer par effraction quand je suis absente.

Il se peut qu'il m'ait informée par lettre recommandée, mais ces lettres sont au nom de mon

mari alors je ne les ouvre pas.

Mon mari n'habite plus là, je l'ai dit à un huissier mais il m'a dit que ça ne faisait rien.

A.P.L. Parmi ton mobilier, qu'est ce qu'ils te laissent ?

● Ils me laissent un lit, la chambre du gosse, un frigo, une table, et les chaises. J'ai eu ensuite une autre lettre pour me sommer d'être chez moi le 16 Novembre, jour où ils vont enlever les meubles et le 17 lors de la vente aux enchères. Ils ne me laissent que le minimum vital.

Ensuite, j'ai reçu une lettre d'un autre huissier cette fois pour des cotisations vieillesse de mon mari. Cet huissier est passé chez moi, il y a 2 à 3 jours ; il savait que mon mari ne vivait pas là, car une voisine le lui a dit, alors il est rentré quand même avec un serrurier.

Il a saisi lui aussi les mêmes meubles plus les chaises, il ne me restera plus qu'une chaise délabrée.

Il s'y est pris plus tard, mais il fait la vente aux enchères le 8 Novembre.

A.P.L. Est ce qu'il ne risque pas de saisir ton salaire ?

● J'ai bien peur que oui, car les meubles ne suffisent pas. J'ai un salaire de 2800 Frs, j'ai des crédits, je paye la nourrice, le loyer. Mon mari qui devait me verser une pension alimentaire ne me donne rien, en fait, il ne me reste presque rien pour vivre.



A.P.L. Pourquoi y a-t-il un appel pour un comité de soutien ?

● Aussitôt que j'ai vu ça, j'ai ressenti une injustice, je ne tiens pas à payer les dettes de mon mari on se retourne contre moi, car je travaille. Lui, on le laisse tranquille.

J'ai contacté tous les gens que je connaissais pour parler de ma situation et c'est là que l'on a pris la décision de faire un comité de soutien.

● Une amie A cette première réunion on a posé le problème de s'opposer à la saisie des meubles, même par la force. On appelle à la création de ce comité de soutien, les associations, les personnes, les groupes politiques pour lutter contre cette saisie mais aussi contre toutes les saisies et les expulsions.

● Oui, moi je veux que ça serve à d'autres personnes autrement, je n'en aurais pas parlé, car divorcer ce n'est pas marrant mais avec des huissiers sur le dos...

Et quand je pense à toutes les femmes qui se retrouvent avec tout ça il n'est pas étonnant qu'il y ait beaucoup de suicides.

Enquête A.P.L.

REUNION pour la création d'un comité de soutien le **Mercredi 25 Octobre à 20 h 30**, centre socio-culturel de la Pilotière, rue des Platanes - Nantes - (Route de Paris)

nantes en bretagne :

MANIF POUR L'UNITE

Dimanche 15 Novembre... Beaucoup de monde dans le château des Ducs... de Bretagne à Nantes.

La cour est ceinturée par les stands des organisations politiques, écologiques... soutenant le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne.

Un spectacle de qualité voit tour à tour se produire GLEN, GWELTAZ et soudain apparaît Alan STIVELL venu par surprise comme en 1976. Le temps d'une chanson, d'une déclaration et d'une autre chanson : il disparaît.

Gilles SERVAT interviendra vigoureusement à propos de DIWAN avant de clôturer le spectacle par son tour de chant.

Alors se forme lentement la Manif. 4000 à 5000 personnes... Une manif bon enfant ; beaucoup de banderoles et surtout de dra-

peaux bretons. Des sonneurs donnent à ce cortège un air incontestable de fête... et chose peu courante : des spectateurs applaudissent sur les trottoirs.

Nous y remarquons un grand déploiement des forces de l'Union-Démocratique-Bretonne (U.D.B.)

Nous arrivons place Royale. Arrêt devant le siège de "Ouest France". Un membre du C.V.A.B. prend la parole et dénonce la politique d'information de Ouest-France qui coupe la Loire-Atlantique du reste des départements bretons. Pourquoi les travailleurs de Loire-Atlantique ne seraient-ils pas informés par exemple des conflits menés par les autres travailleurs bretons ? Y a-t-il de sérieux dangers ?...

Et soudain des oeufs volent en direction du directeur de publication apparu au balcon... les glaces prennent une teinte jaunâtre.



Puis le défilé continue vers la Préfecture. En passant devant la mairie de Nantes, un drapeau tricolore flambe. O rage, O désespoir, s'écria Chénard ; ils ont osé s'attaquer à l'unité territoriale.

Décidément le torchon brûle entre les bretons et la Municipalité de Nantes !

A.P.L.



Erratus - Errata - Erratum...

Les camarades du CVAB interviewés dans le N° 46 de l'APL ont oublié de citer parmi les partis soutenant l'action du Comité : l'Union-Démocratique-Bretonne (U.D.B.). Ben alors, si même les bretons y perdent leur latin, où va-t-on ? ...

Diwan

DIWAN CONTINUE A NANTES !

La municipalité de Nantes a refusé d'aider l'école maternelle en breton qui vient de s'ouvrir provisoirement au Sillon de Bretagne. C'est une lourde responsabilité que viennent de prendre les élus socialistes et communistes qui ont voté contre DIWAN, contre l'espoir que représente DIWAN, contre notre dernier espoir de sauver la langue bretonne.

Pour ces élus, DIWAN est une école privée et, par principe, une municipalité d'union de la gauche n'aide pas une école privée. Camarades, c'est une analyse bien superficielle et un prétexte bien commode pour évacuer le problème !

Connaissez-vous des écoles privées qui soient laïques dans leur enseignement, gratuite pour les parents et qui, en plus, ne

demandent qu'une chose : être intégrées dans l'Education Nationale rénovée ? NON, ce genre d'école privée n'existe pas ! Parmi les écoles privées, DIWAN est l'exception qui confirme la règle

Si l'Education Nationale était au service du peuple et enseignait la culture du peuple, DIWAN serait inutile. Ce ne sont pas quelques écoles DIWAN, quelques dizaines d'écoles DIWAN qui sauveront la langue bretonne. Il en faudrait des milliers. Alors le rôle de DIWAN est surtout de faire entrer le breton dans l'Education Nationale par la grande porte, et non par la lucarne, comme maintenant.

Suite . . .

L'existence même de l'école de DIWAN est en danger. Après le vote négatif de Nantes, que va faire Saint-Herblain ? DIWAN est abritée par l'Association Socio-Educative du Sillon de Bretagne, que nous remercions publiquement de son hospitalité ! Verrons-nous, c'est impensable, une municipalité de gauche essayer de chasser DIWAN de sa commune ? et être ainsi à l'origine du licenciement de l'éducateur ?

En nous refusant son aide, la municipalité nantaise renforce, de fait, la résistance du pouvoir face à nos revendications culturelles. Où est l'espoir de changer la vie, alors que nos élus sont défaillants pour soutenir une lutte démocratique et qui se fait pleine légalité ? Ils se seraient engagés, dit-on, à appuyer nos efforts en direction de l'Éducation Nationale.

Mais qui croit encore aux pétitions, aux vœux face à ce gouvernement plein de mépris pour les aspirations les plus démocratiques ? Que peut faire le Député-Maire de Nantes dans un Parlement sans pouvoir réel ?

Nous espérons que les élus de Saint-Herblain sauront réagir comme ceux de Lorient et de Brest, qui ont soutenu DIWAN ! Quoi qu'il en soit, les parents et l'association EVIT DIWAN sont déterminés à lutter pour que l'école reste ouverte. Dans cette lutte, nous avons besoin de votre aide à tous, et d'abord de votre aide financière.

Venez au stand DIWAN, verser chaque mois 10 Frs, 20 Frs, 50 Frs ou davantage sur le compte de DIWAN. Aidez-nous aussi en intervenant sans tarder auprès des élus du PAYS NANTAIS. Avec votre aide massive et résolue, DIWAN CONTINUE !

Le plan de circulation :

ÉCOLOGIE 44 prend position

Les nouvelles mesures du plan de circulation ont suscité, le 4 Septembre, quelques surprises de rentrée. Après un mois de fonctionnement, quelle analyse en fait Ecologie 44 ?

Il faut lui reconnaître d'incontestables aspects positifs : nouveaux feux rouges et stop ont amélioré certains points critiques de la circulation au centre. Surtout la rue du Calvaire est enfin praticable pour les piétons et les autobus qui s'y trouvaient indéfiniment bloqués auparavant. Le nombre de rues piétonnes augmente. Quelques rares trottoirs ont été protégés.

On peut néanmoins regretter que la rue du Calvaire n'ait pas été réservée dans son ensemble aux piétons, autobus et éventuellement aux 2 roues. Par ailleurs plusieurs " stop " sont disposés de telle manière que les voitures viennent s'arrêter sur le passage piéton et non en arrière de celui-ci.

Vivement intéressé par le développement de ce plan ainsi que par les différents P.O.S et la mise en place du secteur sauvegardé, le groupe Ecologie 44 estime qu'il faudra arriver à diminuer la circulation automobile et pas seulement la déplacer. Faute de quoi, sous prétexte de " contournement " ou " protection " du centre, on risque de voir réapparaître les rocade refusées récemment.

Le stationnement est la clé de cette politique : les places supprimées par la création de voies pour bus, rues piétonnes et pistes cyclables doivent tabler sur une diminution de l'usage de l'auto et non se traduire par la construction de nouveaux parking. Dans l'immédiat un gage sérieux serait donné aux usagers si l'on s'attaquait au stationnement gênant sur les trottoirs où il est toléré dans les rues comme la rue Racine - pourtant axe de sécurité - ou la rue Sévigné - pourtant proche d'un établissement scolaire, pour ne prendre que ces deux exemples.



En conclusion, Ecologie 44 juge très positivement ces premières initiatives ; la politique de priorité aux transports publics doit se poursuivre en garantissant les droits du piéton et la sécurité des cyclistes.

Par ailleurs la commission " Transports et Urbanisme " d'Ecologie 44 a animé lundi dernier, un débat sur ce sujet dans le local de la S.E.P.N.B., 32, quai Malakoff.

L'unanimité s'est faite pour :

- Condamner la priorité à l'auto, moyen de transport le plus dangereux et le plus vorace en espace, énergie, matière première.

- Refuser la construction des autoroutes et voies rapides qui concrétisent cette priorité et favorisent le gros transport routier, au détriment du rail, mieux adapté.

- Exiger le maintien d'un réseau ferré étoffé et l'amélioration des relations régionales (exemple : Nantes-Rennes)

Quant au train, dont l'usage devrait être systématiquement encouragé, beaucoup hésitent à l'utiliser en raison :

- de l'insuffisance de certaines dessertes

- Des tarifs pratiqués : l'annonce d'une baisse même faible du prix de l'essence ne peut avoir qu'un effet désastreux quelques mois après un relèvement des tarifs ferroviaires, particulièrement important sur certains services (abonnement, bagages, transport des 2 roues)

A plus long terme, il ne nous apparaît pas possible d'aborder cette question des transports, sans remettre en cause la situation aberrante du travail qui éloigne toujours plus du lieu d'habitat (possibilité de permuer les emplois identiques en fonction du lieu d'habitation ?)

accident du travail au tribunal

RENGOIS

Le 29 Décembre 75, à 10 h du matin. A bord du navire STOLT PRICE en finition, une explosion provoquée par la rupture d'un robinet vanne. La porte donnant sur la coursive est soufflée et un jet de vapeur à 165° se répand dans un local proche. Gustave Guilbaud, 45 ans, père de deux enfants et travaillant en sous-traitance pour Dubigeon-Normandie est occupé à peindre. Gravement brûlé, il décède de quelques heures plus tard. Voilà pour l'accident. Reste l'action de la justice. L'affaire était évoquée mercredi dernier, 18 Octobre, en audience correctionnelle.

" A la suite de la procédure d'information, vous êtes prévenus d'avoir par " maladresse, imprudence, inattention " (et un quatrième mot ayant rigoureusement la même signification) involontairement causé la mort de Mr Guilbaud ".
Qui vous ?

• L'ingénieur responsable du bureau d'études et d'exécution de la société Dubigeon ; (Mr Le Padellec), salaire : 10 900 frs/mois)
• Savary, directeur de Dubigeon-Normandie, au salaire de 16 000F/mois.

rapidité

Le Président Bouteiller, avec un grand souci de clarté et d'information du public, retrace vite fait - bien fait les circonstances de l'accident. A moins d'être expert en robinetterie, il faut être sacrément attentif pour le suivre dans son exposé. Il se livre à une lecture accélérée du rapport de l'expert, ingénieur général de la marine à Indret.

" Le robinet-vanne a été rompu en trois parties... La conception du système et l'emplacement du robinet étaient mal choisis... La vanne était soumise à d'importantes variations de température. Il n'y avait ni purge, ni joint de dilatation... Par suite d'excès de pression, la tuyauterie était soumise à des effets de " coup de bélier " pouvant entraîner de graves avaries...
" De plus, le robinet-vanne était de mauvaise qualité, présentant une " densité de défauts très exceptionnelle ", d'où sa grande fragilité "...

Me Gautier, avocat de la Sté Dubigeon, (c'est un avocat d'affaires de la vieille bourgeoisie industrielle nantaise ; c'est également l'avocat de la société WESSAFIC), saisira la balle au bond :

" Il n'y avait pas de vice apparent. Sur un chantier, il n'est pas d'usage de radiographier tout le matériel."
Pas de chance.

Autre manque de chance, on avait commandé un robinet-vanne en référence à une norme N.F correspondant à une pression de 6 bars. La pression au niveau du collecteur était de 7 bars.



Encore un coup de malchance : Une " erreur de procédure ". Parmi les responsables possibles de l'accident de décembre 75, on a bien deux clefs de services, un sous-directeur et Mr Savary, mais on s'est gourré sur le compte de ce dernier. Savary, que Mr le Juge prenait pour le grand manitou de la société Dubigeon-Normandie, n'est qu'un comparse.

lenteurs

Me Gautier : (Savary n'est pas le P.D.G. que vous croyez...)

" Il n'est qu'un directeur salarié, un préposé de la société... "le civilement responsable" véritable n'est pas là."

Le Président : " N'y a-t-il pas lieu de renvoyer l'affaire ? "

Si ! Si !

Le Président : " L'affaire doit être traitée avec rapidité ... humm... Que diriez-vous de la mi-décembre ? "

Volontiers ! Volontiers !

Renvoi de l'affaire au 6 Décembre

Enquête A.P.L.

P.S. On a remarqué l'absence dans la salle de représentants du personnel de Dubigeon.

PETITES ANNONCES

6013 GRATUIT 3 radiateurs électriques gratuits 797 09 71
6014 GONFLAGE Je gonfle moteur et modifie les cadres des vos bécanes. Trinité Descazeaux. Lib. BORDEAUX

19h demander Philippe
015 CHERCHE Cherche 2 euros d'occasion pour un garçon une fille de 7 ans 964 02 02 nnette

CRABBLE vend scrabble

Les travaux continuent, l'APL aussi.

On vous rappelle les conditions très avantageuses d'abonnement. Beaucoup d'entre vous on déjà répondu à notre appel.

Pour qu'on arrive à avoir un peu d'argent d'avance, il faudrait atteindre les 1000 abonnés à la fin du mois.

Faites abonner vos amis, Abonnez les.

On a toujours besoin d'une machine à écrire. Nous avons été obligés d'en louer une. C'est pas une bonne affaire.

La souscription n'a rapporté à ce jour, que 1 00 F. C'est bien peu, il nous en faudrait 5 000.

L'APL se décide à faire passer des petites annonces. Désormais nous réserverons une page par semaine à ce sujet. Nous avons décidé de passer les annonces à but non lucratif, c'est à dire que les petits commerçants qui veulent vendre 2, 10 voitures ou 10 000 paires de godasses, faudra qu'ils s'adressent ailleurs. On réserve ce cadre en priorité aux annonces d'échange, troc, aide ou vente à prix modique.

magée camping prix 4000 F à Vends en quantité limitée

Ça demande également un contrôle des lecteurs. On ne peut pas faire gaffe à tout; alors si vous avez des problèmes en répondant à une petite annonce: prévenez nous.

Nous espérons que ça va marcher. Si vous avez des idées ou des désaccords, écrivez nous.

APL

7 MEDECINS CONTRE L'ORDRE

Le Conseil de l'Ordre des Médecins veille, depuis sa création en 1940, sous l'Etat de VICHY, au respect d'une certaine conception de la Santé. Après avoir participé à l'éviction des Médecins Juifs Communistes, Francs-Maçons, son immobilisme l'a entraîné:

- à s'opposer à la contraception et l'interruption volontaire de grossesse
- à favoriser le contrôle médical patronal des arrêts de travail
- à entraver à chaque étape de son développement la médecine conventionnelle
- à s'opposer à la naissance d'abord, puis au développement de la médecine de groupe et des centres de soins
- à s'opposer enfin à la prise en compte de la dimension sociale de la Santé.

Depuis 1975, s'est développée un mouvement National de Médecins qui refusent de payer leur cotisation à l'Ordre.

A NANTES, 7 d'entre eux, sont poursuivis devant les Tribunaux d'Instance pour avoir refusé de payer cette cotisation depuis 1975. Ils doivent comparaître le 25 octobre à 9 heures, au Palais de Justice.

Les Organisations signataires se déclarent solidaires des Médecins poursuivis, elles considèrent que l'Ordre des Médecins constitue une grave atteinte à la liberté individuelle et elles en demandent la suppression.

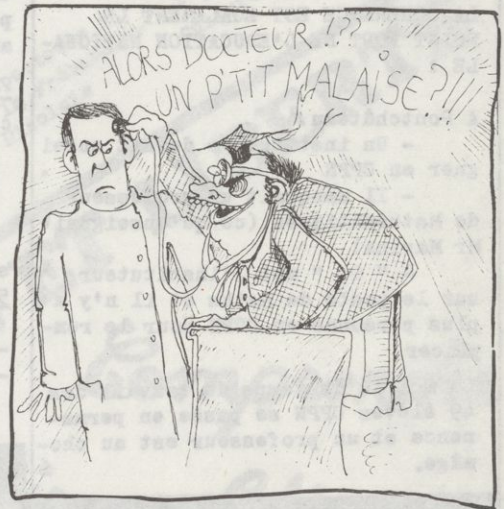
Elles EXIGENT:

- la gratuité des soins
- le développement de la médecine préventive (dans le quartier au travail, à l'école)
- la généralisation des Centres de soins et de santé de quartier avec un personnel salarié en relation avec les équipements publics
- le contrôle et la participation par les usagers de toutes les institutions de Santé
- la reconduction et libéralisation de la Loi 1975, sur la contraception et l'interruption de grossesse
- la suppression du contrôle médical patronal

ELLES VOUS APPELLENT AU GRAND DEBAT PUBLIC QU'ELLES ORGANISENT LE:

Mardi 24 octobre à 18 h
Bourse du Travail, 8, rue
Arsène Leloup, Nantes

U.D.-CGT, CFDT, Confédération Syndicale du Cadre de Vie (CSCV), Planning Familial, Association Centres de Soins Région Nantaise (ACSRN), Confédération Syndicale des Familles (CSF), Syndicat de la Médecine Générale (SMG).



CHRISTIANISME et FEMINISME

Le féminisme a contribué à faire prendre conscience aux femmes de leur condition d'éternelles mineures, dans la société.

Il appelle les femmes à lutter pour conquérir l'égalité dans les faits. Il a imposé la contraception et la loi sur l'avortement, et pose actuellement avec force le problème du viol.

Le Féminisme comme affirmation de soi et comme défi est rarement tendre avec le christianisme; il lui reproche d'avoir prêché aux femmes la soumission et la résignation. Et il est vrai que l'his-

toire de l'Eglise lui donne souvent raison en ce domaine.

Mais Féminisme et christianisme n'ont-ils vraiment rien à se dire?

C'est la question que se pose et nous posera, au cours du week-end du 11 et 12 novembre prochain, France QUERE, auteur du livre "La Femme-Avenir" (Seuil).

Ce week-end (N.D.L.R.: organisé par un groupe de chrétiens assez informel...) s'adresse aux femmes et aux hommes intéressés par le féminisme et conscients de son enjeu pour la société.

Questions pratiques:

- lieu: Centre des Naudières à Rezé
- date: du samedi 11 nov. à 15h 30, au dimanche 12 nov. à 17h 30.
- inscription: 35 F pour les salariés, 20 F pour les non salariés, étudiants et chômeurs... (+ repas). écrire à Paul et Odile Fleuret, 7, Allée A. Beillevaire 44700 - ORVAULT qui transmettront tous les détails pour l'inscription.
- Possibilité de couchage
- Garderie d'enfants prévue et animée
- Apporter un repas froid pour le samedi soir.

CHOS SCOLAIRES ENCORE PONCHATEAU:

- Un ouvrier licencié après dix années de service.
- Un employeur qui refuse de recevoir les syndicats pour discuter de la situation.
- Quel est donc cet employeur socialement avancé ? Une grosse entreprise privée ?

NON !! C'EST L'EDUCATION NATIONALE

- Ce travailleur, c'est un enseignant de Mathématiques de Ponchâteau ! Mr MARINA

LA COHERENCE EST EGLEMENT LE POINT FORT DE L'EDUCATION NATIONALE :

A Ponchâteau

- Un instituteur devait enseigner en CPPN
 - Il manquait un professeur de Mathématiques (ce qu'enseignait Mr Marina)
 - " On " met l'instituteur sur le poste de Maths et il n'y a plus personne en CPPN pour le remplacer.
- La moitié du temps de travail des 49 élèves CPPN se passe en permanence et un professeur est au chômage.

ET PENDANT CE TEMPS !...

BEULLAC, notre ministre, écrit, fait écrire, dit à la télé, à la radio, répète :

" LA RENTREE NE S' EST JAMAIS SI BIEN PASSEE."

À VOUS DE JUGER !

- Les journaux sont pleins de démonstrations de la " satisfaction " des parents, telles les occupations d'écoles pour obtenir des postes (à Ponchâteau par exemple, au primaire)

- La majorité des enseignants du collège QU2RAL a jugé que :

" LA RENTREE NE S'EST JAMAIS SI MAL PASSEE "

et s'est mise en grève aujourd'hui 5 Octobre pour

- Le RE-EMPLOI DE MARINA
- LA CREATION DE DEUX POSTES EN CPPN

Si ces revendications ne sont pas satisfaites, ces enseignants ont été de nouveau en grève le lundi 9 Octobre. Ils ont organisé une manifestation place de la Mairie à Ponchâteau à 11 h 30

Les professeurs SNI SNES SGEN CFDT en grève.



affaire guérin: épilogue?

Samedi 21 Octobre. La famille Guérin déménage. Que se passe-t-il

Ce déménagement ne se fait pas avec l'apparat habituel : pas de CRS ni de gendarmes.

Tout se passe dans la bonne humeur. Une quinzaine de personnes participent joyeusement au départ. Deux tracteurs et un camion emportent les meubles et du matériel. On demande au ferrailleur voisin si il veut récupérer la ferraille qui traîne à droite et à gauche. On fait place nette!

A midi, saucisses et vin rouge animent la table dressée devant la maison.

C'est que le propriétaire, Mr Veillet a accepté de signer l'accord proposé par le Comité de Défense.

Depuis longtemps, en effet, la famille Guérin était d'accord pour quitter cette maison, demeure fort imposante mais dans laquelle la famille Guérin n'occupait que

trois pièces, le propriétaire s'occupant à ce qu'ils utilisent les autres.

Et puis, si le logis avait connu une période faste, aujourd'hui, elle tombe en ruine.

Veillet refuse de faire les travaux d'entretien malgré les jugements des tribunaux. Il espérait ainsi que ses locataires quitteraient les lieux.

Mais il n'en était pas question : M. et Mme Guérin refusant de partir tant que Veillet n'aurait pas pris l'engagement de suspendre toute poursuite en dommages et intérêts.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Veillet s'est engagé à abandonner toute poursuite envers la famille Guérin. On ne comprend pas très bien car il a signé le même papier que celui présenté par le Comité de Défense lors de la visite à son domicile.

- Première victoire pour le comité. Mais en attendant, celui-

ci n'oublie pas que 15 personnes ont, à ce jour, reçu la visite des flics munis de commissions rogatoires. Ils ont été tirés du lit à 6h. du matin pour apprendre qu'une enquête était ouverte au titre de la loi " anti-casseurs " et pour extorsion de signature.

La lutte continue sur le terrain.

Le Comité de défense reste vigilant quant à l'exécution de l'accord. Il demande l'abandon des poursuites engagées envers des personnes qui, selon la gendarmerie, auraient participé à la visite chez le proprio.

Il continue à apporter son soutien à la famille Guérin afin que celle-ci obtienne réparation du préjudice subi depuis la condamnation du tribunal.

Et puis, indique le comité de défense, " on estime que Maître Chaumette est toujours responsable du préjudice. Il faudra bien qu'il nous donne des explications!"

"PACALĂ" Théâtre roumain

Notre ville a accueilli, en Juillet dernier, le groupe DIMBOVITZA, ensemble folklorique roumain d'une centaine de danseurs et chanteurs dont le succès fut exceptionnel. Venant de la même ville de TIRGOVISTE, la troupe théâtrale de Tony BULZANDRA propose de se produire à Orvault le 28 Octobre.

Outre l'attrait de ses racines folkloriques, la pièce proposée "PACALĂ", présente une originalité intéressante. Il s'agit d'un spectacle théâtral où sont utilisés les masques, les costumes traditionnels, ainsi que les danses d'une série d'historiettes composées de tradition populaire. Sorte de "Comédia dell'arte" où le spectacle tout entier serait Molière, ce spectacle passionnant a rencontré un impact considérable auprès de ses auditeurs.



Dimanche 29 Octobre : Spectacle à 15 heures, Centre Social de la Bernardière - rue de Dijon - St Herblain (voir office Socioculturel de St Herblain)

Pour Orvault : prix des entrées fixé à 10 Frs

Samedi 28 Octobre : Spectacle à 21 heures, salle de la Frébaudière - Rue Robert le Ricolais (bourg d'Orvault)

CULTURE ET LIBERTÉ

Comprendre
La vie politique



PROGRAMME :

- Le pouvoir aujourd'hui, en droit (la constitution), et dans les faits (la pratique présidentielle, parlementaire, les groupes de pression...)
- Les partis politiques : histoire, options, stratégie actuelle
- La vie politique à travers la presse
- Les élections au parlement européen.

DATES / 11 au 15 Décembre 78

HORAIRES : 9 h - 18 h.

LIEU : Centre Jean Macé, rue Préfet Bonnefoy à NANTES (hébergement possible)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Culture et Liberté
30, rue de la Boucherie
44000 NANTES

Tel : 71 35 24
ou
48 48 16

UNE SEULE VÉRITÉ
CELLE QUI S'IMPOSE



Avis aux salariés : pour obtenir un congé de formation (permanente, cadre-jeunesse ou éducation ouvrière), il faut en faire la demande un mois à l'avance à son employeur

Souscription au quotidien du Ruple

Vente de poteries artisanales
A partir de : Mercredi 25 Octobre
14 heures

Chez Mr Plaisant
11, rue Urbain Leverrier
(dans l'école du Pin Sec)

CALENDRIER



MARDI 24 OCTOBRE :

- réunion Comités Larzac de la Roche/Yon, 20h30 à la Bourse du Travail.

• Cinémathèque : le cinéma français, 20h30, Carte blanche à J. ROZIER.

• Affaire PHILIPPE : 20h30, réunion au local de l'A.P.L.

• débat public à propos de l'Ordre des médecins, 18h Bourse du Travail, 8 rue Arsène Leloup.

MERCREDI 25 :

- Expo. UNESCO sur mai 68 à Nantes à la MJC du canton de Nozay.

• réunion du Comité de Soutien à propos des saisies, 20h30, centre socio-culturel de la Pilotière, rue des Platanes à Nantes.

• réunion pour un marché à Nantes-Nord, 20h30, centre social du Bout des Landes.

• GRIM : réunion à son local, 57 rue des Hauts-Pavés, Nantes.

VENDREDI 27 :

- réunion SEPNB sur la condamnation à mort de l'estuaire, 20h30 Maison des Jeunes Bd Victor Hugo, St Nazaire.

SAMEDI 28 :

- MARCHÉ LE PELLERIN-NANTES (voir article)

DIMANCHE 29 :

- Théâtre Roumain, cf en culture.

STAGES du CENTRE CULTUREL BRETON - St Vincent sur Oust (56350-Allaire) :

• du 23 au 27 - stage tour à bois (600F)

• du 27 au 31 - stage reliure (350F), tous niveaux

• du 27 au 31 - étude danse traditionnelle, débutants et 1^o degré (300F)

SOMMAIRE

NOUVELLES BREVES p.2

ENVIRONNEMENT

Centrale du Pellerin :

- Les mairies démissionnent p.3
- Le P.S. p.4
- GFA ; la marche..... p.5
- Bande dessinée p.6

L'Europe anti-nucléaire.... p.7

OUVRIERS

Brissonneau = licenciements p.8,9

ARMÉE p.9

PAYSANS

- Mésanger : les étapes du retour10,11
- Gardarem lo Larzac p.11

QUARTIERS

- Un marché à Nantes-Nord? p.12
- Saisies p.13

BRETAGNE14,15

p.15: Plan de circulation.

p.16 :

- Accident de travail au tribunal;
- Petites annonces dans l'APL

p.17 :

- 7 médecins contre l'ordre ;
- Christianisme et féminisme.

p.18 :

- Chaos scolaire encore ;
- PAYSANS : Affaire Guérin, épilogue ?

CULTURE p.19

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
 Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
 Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

APL

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
 ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
 Téléphone: 76 26 33